

ECOLE DOCTORALE DE PHYSIQUE DE GRENOBLE

Compte-rendu du Conseil du vendredi 20 Juin 2025

de 10h30 à 12h00, à la Maison Jean Kuntzmann

Les présents :

- Matthieu Barthélémy
- Martin Blackledge
- Léonie Canet
- Antoine Delon
- Peter Fouquet
- Christophe Furget
- Klaus Hasselbach
- Sandrine Ferrari
- Olivier Isnard
- Gilles Maurin
- Florence Pois
- Isabelle Reverdy-Médélice
- Ingo Schienbein

En visioconférence :

- Pascal Mailley
- Patrick Warin

15 personnes présentes (en présentiel ou en visioconférence)

Les absents :

- Patrick Bruno
- Jumana Boussef (excusée, donne procuration à Antoine Delon)
- Oana Bunau
- Paul Coutin (excusé, doctorant invité non élu, ne vote pas)
- Dany Davesne
- Soufiane El Bidaoui (doctorant invité non élu, ne vote pas)
- Arnaud Ralko
- Véronique Robert
- Guy Royal

- Grégoire Souhaité
- Volodymyr Svitlyk (excusé)

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu du précédent conseil ;
- Infos effectifs 2024-2025
- HCERES ;
- Information Prix de thèse UGA ;
- Déroulement du concours 2025 ; Allocations Doctorales allouées ;
- Résultat du concours Contrats Doctoraux Ordinaires 2025 ;
- Vote du classement des candidats ;
- Questions diverses

Intervention en début de séance de Pierre Lemonde, directeur du Collège doctoral, informant les membres du conseil de l'ED PHYS qu'ils sont invités à participer au conseil du Collège doctoral le 3 juillet.

Approbation du compte-rendu du précédent conseil :

Le compte rendu de la rencontre du 19 novembre 2024 est validé à l'unanimité.

Infos effectifs 2024-2025 :

Présentation des statistiques de l'année universitaire 2024-2025 : nous atteignons 416 doctorants cette année, un record ! Les effectifs sont en constante hausse année après année. Question de M. Barthélémy sur les éléments de comparaison avec les autres ED de l'UGA. L'ED PHYS est désormais la deuxième ED la plus importante de l'UGA en termes d'effectifs.

125 primo-inscrits cette année, dont 36% d'étrangers, ce qui traduit une baisse continue depuis plusieurs années (46% en 2018-2019). Le pourcentage de femmes reste stable, en légère augmentation cette année. Discussion sur les raisons de cette baisse du pourcentage des doctorants étrangers. Est-ce la multiplication des refus dans laboratoires ZRR ? Des difficultés accrues des démarches administratives ? Intervention de G. Maurin qui fait la remarque que le problème de recrutement d'étudiants étrangers commence dès le Master : les stages d'étudiants de Master venus de l'étranger sont ainsi en baisse, à cause de la complexité des procédures. Les étudiants étrangers hésitent sans doute de plus en plus à se lancer dans de longues procédures pour un stage de seulement trois ou quatre mois.

Présentation et statistiques des formations proposées cette année. Annonce de nouvelles formations pour l'année prochaine, qui renouvelleront une partie des formations proposées il y a deux ans. Invitation lancée aux membres du conseil de faire des propositions de nouvelles formations. Proposition de M. Barthélémy de faire un appel à l'ensemble des chercheurs de l'ED PHYS.

HCERES :

Présentation de l'HCERES 2025 et du bilan qu'il a permis d'établir de ces 5 dernières années. Requête de C. Furget d'obtenir un exemplaire du rapport HCERES établi.

Information Prix de thèse UGA :

Annonce et chiffres de la cérémonie des docteurs, qui aura lieu le 26 juin 2025.

Présentation des 4 jeunes docteurs proposés par l'ED PHYS pour les prix de thèse : Nikita Vostrov, Laura Guislain (désignée comme lauréate de l'un des prix académique), Nicolas Pourre et Pierrick Guichard.

Déroulement du concours 2025 ; Allocations Doctorales allouées :

Présentation de l'organisation du concours 2025, avec l'annonce d'une forte baisse des contrats doctoraux pour l'UGA cette année, 12 seulement, contre 19 l'an passé. Le nombre de contrats doctoraux pour l'USMB reste le même que les années précédentes (3 contrats doctoraux).

Présentation des statistiques des candidatures. Plusieurs membres du conseil (L. Canet, M. Barthélémy, I. Schibein), ayant déposé des sujets, indiquent avoir reçu plus de candidatures que celles enregistrées sur le site ADUM, mais avoir souvent découragé les candidats, en raison du nombre important de candidatures déjà reçues sur leur sujet.

Présentation de la procédure des auditions. M. Barthélémy tient à faire préciser que les membres du jury ayant un candidat participant au concours sortent de la salle lors de l'audition de leur candidat et ne participent pas à la notation de leur candidat.

Résultat du concours Contrats Doctoraux Ordinaires 2025 :

Présentation des résultats du concours. Forte pression cette année, due au chiffre réduit des contrats doctoraux, mais niveau excellent des candidats (15,5 en moyenne au premier semestre de M2 pour l'ensemble des candidats). M.

Barthélémy demande si une moyenne a été calculée pour les 12 lauréats, qui dépassera probablement les 16/20 : O. Isnard indique que c'est effectivement un chiffre qu'il va calculer. Question concernant la proportion d'étudiants UGA lauréats : après calcul, 9 sur 12 sont des étudiants ayant fait leur Master à l'UGA. A. Delon précise plusieurs éléments qui jouent probablement en faveur des étudiants UGA (meilleure connaissance des attendus du concours, meilleure préparation de l'audition).

M. Barthélémy propose qu'on ajoute des éléments à destination des encadrants participant au concours (via le site internet de l'ED PHYS et dans les messages envoyés aux HDR rattachés à l'ED), à partir de l'année prochaine, pour qu'ils préparent au mieux leur candidat, quel que soit l'université d'origine.

L'un des lauréats du concours, Jamy Jayme Thézier, arrivé second du classement des candidats, a été proposé par l'Ecole doctorale pour une bourse CFM (bourse d'excellence proposant environ 3 bourses par an au niveau national). S'il obtient cette bourse, cela permettra de libérer un contrat pour le premier candidat en liste complémentaire.

Présentation du programme Graduate School de l'UGA, avec 16 programmes thématiques. Plusieurs candidats, sur liste principale ou complémentaire, ont été inscrits à ce programme

Vote du classement des candidats :

Classement voté à l'unanimité. Les résultats vont pouvoir être annoncés aux lauréats et aux candidats sur liste complémentaire.

P. Fouquet demande après le vote qu'il soit possible de chercher des solutions pour ouvrir plus largement le concours l'année prochaine, pour augmenter également le nombre de femmes lauréates (seulement 1 lauréate cette année). M. Barthélémy évoque la nécessité de travailler sur les biais éventuels du jury, en indiquant toutefois qu'il y avait plus de femmes les années précédentes et que plusieurs candidates, avec un niveau excellent, se sont désistées cette année, alors qu'elles avaient été sélectionnées pour les auditions.

Questions diverses :